

Écoles supérieures d'art : « Non madame la ministre, il ne faut pas fermer certaines écoles » (Andéa)

News Tank Culture -

Paris - Actualité n°319221 - Publié le 21/03/2024 à 18:50

Imprimé par Maud Le Garzic Vieira Contim - abonné #19439 - le 12/04/2024 à 16:51



Écoutez cet article

00:00

00:00  

« Non madame la ministre de la Culture, il ne faut pas fermer certaines écoles. Il faut défendre l'accès à chacune d'entre elles, quels que soient leur taille ou leurs effectifs. La question de l'évaluation et de l'accréditation de ces établissements ne peut être uniquement soumise à la question de la soutenabilité budgétaire », déclare l'Andéa, le 21/03/2024.

L'Association nationale des écoles supérieures d'art réagit aux propos de la ministre de la Culture [Rachida Dati](#) devant la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, le 19/03/2024. Concernant les écoles supérieures d'art territoriales, dont certaines sont en difficulté, elle a déclaré : « S'il faut fermer certaines, car elles n'ont plus les moyens d'offrir un cadre de qualité, peut-être que ce sera le cas ».

Selon l'association, ces propos « envoient un signal extrêmement préoccupant à l'endroit de l'enseignement supérieur culture, en particulier dans les territoires et vont à l'encontre d'un Printemps de la ruralité, priorité nationale portée par la ministre ».

« Ces déclarations s'accompagnent de sollicitations accélérées et concomitantes du ministère ces derniers mois sur : une réforme des classes préparatoires publiques, une injonction à généraliser l'alternance dans l'enseignement supérieur culture, une réforme de la VAE (Validation des acquis de l'expérience), une réforme des cursus et diplômes. Le positionnement du ministère questionne et n'apporte aucune réponse sur le sujet crucial du financement de ces mesures et de la participation équilibrée et équitable de l'État au fonctionnement de l'ensemble des écoles d'art et de design. »

L'Andéa renvoie au rapport de [Pierre Oudart](#), directeur général de l'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée, sur les écoles supérieures d'art territoriales proposant « une feuille de route réaliste

mais ambitieuse devant guider la stratégie du MC (Ministère de la Culture) pour les années à venir ». Ce rapport, remis à la ministre de la Culture [Rima Abdul Malak](#), en octobre 2023, avait été commandé par le MC en mars 2023 « dans un contexte de grande tension au sein des écoles territoriales d'art ».

Rapport de Pierre Oudart relatif aux écoles supérieures d'art territoriales, remis au MC le 09/10/2023

- Les préconisations s'orientent autour de quatre axes devant « donner un rôle stratégique à l'échelon déconcentré des services de l'État » :
 - « Mieux fonctionner en revoyant la gouvernance des EPCC (Établissement public de coopération culturelle) au cas par cas, en impliquant davantage les régions et les intercommunalités et en enrichissant le processus d'accréditation » ;
 - « Mieux connaître pour mieux comprendre en établissant la cartographie de l'ensemble de l'offre de formation artistique publique et privée et en réalisant un tableau de bord de la santé financière des établissements » ;
 - « Mieux financer en objectivant la dépense publique de l'État, notamment par étudiant, et en corrigeant au besoin les écarts injustifiés hérités de l'histoire » ;
 - « Mieux valoriser les écoles en imaginant des temps et des modes de communications adaptés. »



Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdÉA)

- Association fédérant la totalité des 45 écoles supérieures d'art délivrant des diplômes nationaux de niveau Bac plus 3 et Bac plus 5

- Créée en 1995 sous le nom d'Association nationale des directeurs d'écoles supérieures d'art

- Devient l'Association nationale des écoles supérieures d'art en mai 2012

- **Missions :**

- plateforme de réflexion
- instance de proposition
- force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.

- **Coprésidence :** Ulrika Byttner et Cédric Loire

- **Contact :** [Maud Le Garzic Vieira Contim](#), coordinatrice de l'ANdÉA

- **Tél. :** 06 26 38 82 84

Catégorie : Groupement professionnel

Adresse du siège

32 rue Yves Toudic
75010 Paris France

Fiche n° 383, créée le 27/09/2013 à 13:23 - Màj le 11/04/2024 à 15:47